



20.06.2024

Réunion de quartier Boitsfort-centre

Olivier Deleuze, bourgmestre

Mot d'accueil et présentation des membres du Collège, des conseillers communaux et membres du CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés).

Présentation du déroulement de la soirée : une demi-heure de présentation par les membres du Collège, suivie d'une heure de questions-réponses.

En amont à cette réunion, nous avons reçu de nombreuses questions écrites concernant le bus (et tram) 95, Mix et Fox, les trottoirs, l'église Saint-Hubert ... Nous y répondrons aussi par écrit.

Le championnat d'Europe de football a commencé vendredi 14 juin. Les matches belges seront retransmis sur grand écran, place Andrée Payfa-Fosséprez. Cela engendre des nuisances mais également des moments de joie, même si la Belgique n'a obtenu le résultat souhaité par les fans. Les trois premiers, ceux de pools, sont retransmis, et si la Belgique poursuit, nous vous fixons également rendez-vous pour la suite. L'accès au périmètre est totalement gratuit mais les places sont limitées (à 3.500) pour des raisons de sécurité. Pour vous assurer une place, une réservation est possible en achetant pour 6€ de tickets boissons. Plus d'info sur : www.watermael-boitsfort.be.



Les membres du Collège *De leden van het College*

 <p>Olivier Deleuze Bourgmestre État civil, Personnel, SIPPT, Prévention, SEMJA, Tutelle CPAS, Diversité & Égalité des chances, Droits des femmes Reçoit sans rendez-vous le mercredi de 16h à 18h. <i>Burgemeester Burgelijke Stand, Personeel, IDPBW, Preventie, Toezicht op het OCMW, Diversiteit en Gelijke kansen, Vrouwenrechten Ontvangt zonder afspraak op woensdag tussen 16h en 18h.</i></p>	 <p>Jean-François de Le Hoye Finances, Cultes, Sports et Santé, Juridique et Population <i>Financiën, Sport en Gezondheid, Juridische zaken, Bevolking en Erediensten</i></p>	 <p>Daniel Soumillon Culture et Patrimoine <i>Culturen Patrimonium</i></p>
 <p>Hang Nguyen Enseignement, Petite enfance, Vie sociale et seniors, Vie économique et Jumelages <i>Onderwijs, Kinderopvang, Sociaal Leven en Senioren, Economisch Leven, Europese Relaties</i></p>	 <p>Cathy Clerbaux Information - Participation, Énergie, Espaces verts et Propreté publique <i>Informatie - Participatie, Energie, Groene ruimten en Openbare netheid</i></p>	 <p>Samantha Crunelle Transition, Environnement, Hygiène, Jeunesse, Solidarité internationale, Bien-être animal <i>Transitie, Leefmilieu, Hygiëne, Jeugd, Internationale solidariteit, Dierenwelzijn</i></p>
 <p>Benoît Thielemans Logement, Bâtiments publics et Informatique <i>Huisvesting, Openbare gebouwen en Informatica</i></p>	 <p>Marie-Noëlle Stassart Urbanisme, Aménagement du territoire, Voiries et Mobilité <i>Stedenbouw, Ruimtelijke ordening, Wegen en Mobiliteit</i></p>	 <p>David Leisterh Président du CPAS <i>Voorzitter van het OCMW</i></p>





Marie-Noëlle Stassart, échevine de l'Urbanisme, Aménagement du territoire, Voiries et Mobilité

La dernière phase des travaux de rénovation de la place Keym a commencé le 6 juin dernier. Elle vise à réaménager les abords devant le centre culturel Espace Paul Delvaux et devant le parking souterrain. Pour que l'entreprise puisse travailler correctement, un plan de circulation temporaire a été mis en place. Les travaux actuels consistent à paver cette zone. Une noue paysagère est aussi actuellement en cours de réalisation devant Le Roi Albert et la pharmacie ; il s'agit d'une zone creusée qui sera équipée de plantes aquatiques et où l'eau circulera. Ensuite la place va être équipée d'arceaux, d'un abri et d'un box à vélos ainsi que de potelets. Des plantations sont encore prévues à la bonne saison (fin octobre-début novembre) : 17 arbres, des arbustes et l'aménagement définitif des parterres fleuris. Pour l'été, des plantations intermédiaires vont être faites pour que la place soit déjà belle et accueillante. Nous espérons que les travaux seront terminés pour la fête d'inauguration prévue pour le 14 septembre qui s'organise conjointement avec l'ouverture de saison culturelle de La Vénérie.

Concernant le bus 95, il y a deux ans, il était question de le « tramifier ». La Commune avait réagi au projet qui prévoyait que ce tram s'arrête à Ixelles. Nous avons demandé que le trajet soit prolongé jusqu'à Wiener. Nous avons également insisté pour participer à la réflexion et qu'une étude de faisabilité soit réalisée. Les services techniques de la commune ont assisté à des réunions avec la STIB. Finalement, ils ont démontré que techniquement réaliser ce projet est difficile, en raison de la présence de ponts, d'arbres, de rues étroites et de zones classées. Tout ceci rend la tramification impossible. À ce stade, la STIB a décidé de mettre le projet dans ses tiroirs. En conclusion, pour le moment, nous avons notre bus qui roule d'ici jusqu'à la Bourse.

Pour ce qui est du projet de construction de logements rue de l'Hospice communal, une commission de concertation a eu lieu. Le projet était assez imposant et très bétonisant, avec un parking souterrain. Le Collège avait délivré un refus pour ce permis. Le demandeur est allé en recours contre la décision. Le Collège de l'Urbanisme n'a pas accepté ce recours : il a considéré que le refus communal était tout à fait justifié. Il est fort probable que le demandeur introduise un projet qui, espérons-le, sera plus adapté au quartier.



Urbanisme – Mobilité - Voiries
Stedenbouw – Mobiliteit - Wegen



PROJET PLACE
KEYM
PLEIN PROJECT

- La nouvelle place Keym: dernière phase du chantier
- Travaux SNCB à la gare de Watermael
- Bus 95 et la future toilette publique (arrêt Wiener)
- Projet de construction rue Hospice communal – rue du Dirigeable
- Het nieuwe Keymplein: laatste fase van de werken
- NMBS werken – Station van Watermaal
- Bus 95 en het toekomstige openbare toilet (halte Wiener)
- Bouwproject Gemeentelijke Godshuisstraat - Luchtschiplaan





Hang Nguyen, échevine de l'Enseignement, Petite Enfance, Vie sociale et Seniors, Vie économique, Relations européennes

Au niveau de la vie économique, la place Keym va être inaugurée le 14 septembre, le même jour que l'ouverture de la saison du centre culturel La Vénerie. Au programme, de nombreuses festivités (concerts, château gonflable...) et le lancement de la bière de quartier Keym qui a été confectionnée avec les habitants et les commerçants pour choisir une identité et des saveurs.

Ce dimanche 23 juin aura lieu la brocante de la rue Middelbourg et rue de la Vénerie. Durant cette journée, une scène musicale sera placée dans le cadre de la Fête de la Musique.

Nombreuses sont encore les personnes qui souffrent de fracture numérique. Elles rencontrent des problèmes avec leur smartphone ou pour faire des démarches administratives sur des sites internet. Petit rappel pour ces personnes : tous les jeudis (9h > 12h et 13h > 16h), est organisée allée Jacques Wiener 3 (bureau accessible aux PMR) une permanence gratuite (sans rendez-vous) appelée Informaticien Public. Des bénévoles tenues au secret professionnel vous aideront. De plus, l'EPN organise des ateliers numériques, véritables formations pour celles et ceux qui désirent apprendre.

Au niveau de l'enseignement, la Commune a 4 écoles fondamentales et 3 écoles maternelles. Ces dernières années, de nombreux projets ont été mis en place, comme l'immersion néerlandais à l'école Les Cèdres et le néerlandais précoce dans toutes les autres écoles (apprentissage du néerlandais dès la 3^e maternelle), des pédagogies alternatives... Presque toutes nos écoles sont labellisées EcoSchool, c-à-d qu'elles participent à l'école du dehors, qu'elles ont un potager, que les collations sont saines... Tous ces projets font que nos écoles sont de plus en plus attractives.



Vie économique Economisch Leven

- 14.09 – Inauguration de la place Openingsfeest van het plein
- 23.06 – Brocante Wiener Rommelmarkt



Vie sociale Sociaal Leven

- Soutien numérique Digitale ondersteuning
- Formations et initiations à l'informatique Initiaties en opleidingen informatica



Enseignement Onderwijs

- Néerlandais précoce et Immersion • Pédagogies alternatives • Sport plus • Développement durable • Extrascolaire...
- Vroeg Nederlands en Immersie • Alternatieve pedagogie • Sport plus • Duurzame ontwikkeling • Schoolse opvang...





Cathy Clerbaux, échevine de l'Information-Participation citoyenne, Énergie, Espaces verts et Propreté publique

Le Budget Participatif a connu cette année sa 5^e édition. Une partie du budget communal (100.000€) est alloué à des projets proposés par des habitants et choisis lors du vote. Cette année, les deux Projets Phares gagnants sont : un projet de mettre des bancs partout, en particulier pour les personnes âgées, et ce en collaboration avec le CCCA. La porteuse du projet va définir avec la Commune les lieux où il serait bon de placer des bancs et ensuite des enquêtes avec les habitants des lieux vont être faites. Le second projet est une collecte des mégots, via des cendriers géants, pour éviter qu'ils ne terminent au sol.

Pour ce qui est de la propreté, la Commune distribue gratuitement des poubelles noires et orange, obligatoires à Watermael-Boitsfort dès lors que le sac contient des déchets alimentaires, et ce afin d'éviter que les animaux sauvages ne déchirent les sacs et que le contenu ne se retrouve sur les rues et trottoirs. Si vous n'êtes pas encore équipés, des permanences ont lieu tous les vendredis matin de 8h à 10h (nouvel horaire) à la Maison communale, à gauche de l'escalier extérieur, côté Tram.

La Commune organise également une Donnerie devant chez soi sur tout son territoire. Le principe est simple : vous déposez devant chez vous ce dont vous n'avez plus besoin, les gens prennent ce qu'ils veulent et le soir, vous rentrez chez vous ce qui n'a pas été pris. Deux éditions ont déjà eu lieu et ont remporté un vif succès. La troisième édition aura lieu le dimanche de la Journée sans voiture, le 22 septembre. Plus d'info sur le site de la Commune ou dans le 1170 de septembre.

Budget Participatif
Participatiebudget

BUDGET PARTICIPATIF
PARTICIPATIE-BUDGET //1170

Vivre ensemble dans une commune propre
Samen leven in een schone gemeente



Benoît Thielemans, échevin du Logement, Bâtiments publics et Informatique

En décembre 2016, la Commune a signé un compromis de vente avec la société Bell Tower en vue de réhabiliter l'église Saint Hubert, c'est-à-dire maintenir le culte et aménager des équipements collectifs au rez-de-chaussée et des logements aux étages tout en maintenant l'église dans l'essentiel de ses composantes, en raison de son caractère patrimonial et symbolique. Après un premier projet qui n'a pas abouti, une nouvelle demande de Permis d'Urbanisme a été déposée le 16 janvier 2024. Le dossier a été déclaré complet le 24 mai 2024. L'enquête publique d'une durée de 30 jours calendrier aura lieu du 29 août au 27 septembre 2024. Une séance d'information organisée par le demandeur aura lieu le mercredi 4 septembre à 20h dans l'auditoire de l'ancien siège des Cimenteries et Briqueteries Réunies (CBR), chaussée de La Hulpe, 185. La Commission de concertation aura lieu le 22 octobre 2024. Ensuite il reviendra au service régional de l'Urbanisme (URBAN) de délivrer ou non le Permis d'Urbanisme. Il importe de préciser :

- qu'il s'agit d'une demande de permis d'urbanisme introduite par un demandeur privé et donc d'un projet privé ;
- que le dossier est instruit par Urban qui est l'autorité régionale délivrante ;
- que le rôle de la Commune consiste à :
 - organiser l'enquête publique sur instruction de Urban, à savoir assurer la publicité par voie d'affiches, mettre le dossier à disposition pour consultation par le public, récolter les remarques des personnes qui se seront exprimées et organiser la Commission de concertation.
 - émettre un avis technique sur la demande.
- que la Commune ne sera partie prenante ni à l'avis de la Commission de concertation ni à l'octroi ou au refus du permis d'urbanisme car elle est propriétaire du bâtiment et liée par un compromis de vente avec le demandeur.

L'église Saint-Hubert est un exemple de projet complexe. D'autres, heureusement, le sont moins comme la fresque peinte sur le mur arrière (côté place Wiener) du bâtiment de l'Académie des Beaux-Arts. Après la remise en peinture du bâtiment, le mur en question était tout blanc, comme une page blanche. Pour un plus grand respect (et donc éviter les graffitis), l'idée d'y mettre une fresque a été pensée. Il a fallu un an pour cela devienne réalité (élaboration du marché, organisation du concours avec le service Jeunesse, la Maison des Jeunes et l'Académie des Beaux-Arts) et déterminer l'œuvre qui figurerait sur la fresque.



Bâtiments publics
Publieke gebouwen



Église Saint-Hubert
Sint-Hubertuskerk





Samantha Crunelle, échevine de la Transition, Environnement, Hygiène, Jeunesse, Solidarité internationale, Bien-Être animal

Les services travaillent beaucoup pour prendre soin de l'environnement, que ce soit la qualité de l'air, la diminution de l'énergie dans les bâtiments communaux... Nous sommes passés à 50% de réduction de consommation de gaz et à 45% de réduction de consommation électrique, dans tous les bâtiments. Ces économies énergétiques sont également des économies financières. L'argent non dépensé en énergie peut l'être pour d'autres projets. Un soin particulier est apporté aux espaces verts, en y installant des fruitiers (autour des plaines de jeux), des fontaines à eau. L'objectif est de faire en sorte de rendre votre environnement le plus agréable possible, avec des points d'eau, des îlots de fraîcheur... Nous mettons (et avons déjà mis) en place toute une série d'actions contenues dans un plan (Plan Action Climat) que vous pouvez découvrir dans votre périodique communal 1170 de ce mois de juin.

Le service Transition a créé le projet de la Recyclerie. Il s'agit d'un lieu où vous pouvez déposer vos objets du quotidien et de décoration ainsi que vos vêtements qui ne vous servent plus. Tout ceci est remis en vente à tout petit prix afin de leur redonner une seconde vie. Il s'agit également d'un projet de réinsertion professionnelle, grâce auquel des personnes sont formées. Ce projet est porté par une série de bénévoles dynamiques que nous remercions chaleureusement. Deux dimanches par mois, le Recyclerie accueille un Repair Café, où vous pouvez venir faire réparer vos objets défectueux.

Tout récemment, la Commune a reçu le label « Commune amie des animaux ». En bref, la Commune prend soin du vivant de manière générale : les arbres, la nature et les animaux que ce soit les chats, les chiens ou les lucanes cerf-volant, espèce qui en région bruxelloise n'existe qu'à Watermael-Boitsfort. Ces insectes se nichent souvent dans les arbres morts ; c'est pourquoi parfois dans la commune, vous voyez des arbres réduits en totem qui seront transportés par la suite en forêt de Soignes.

Transition
Transitie

Plan Action Climat
WATERMAEL-BOITSFORT

RECYCLERIE

Bien-être animal
Dierenwelzijn

Commune Amie des Animaux
RÉGION BRUXELLOISE
Diervriendelijke Gemeente
BRUSSELS GEWEST



*Jean-François de Le Hoye, échevin des Finances, Cultes, Sports et Santé,
Juridique et Population*

La Commune a reçu de l'Adeps la plus haute récompense (3 étoiles), récompensant sa qualité en politique sportive. Sur Bruxelles, Watermael-Boitsfort est l'une des 6 communes avec cette distinction. Un grand merci à toutes les personnes qui font vivre le sport à Watermael-Boitsfort.

Au Parc Sportif des Trois Tilleuls, un gros projet va débiter cet été. Il s'agit de la construction de deux terrains de padel couverts ainsi que la mise à disposition en libre accès d'un terrain de basket. Ce dernier point répond à une demande des jeunes de la commune. On profitera de ces travaux pour réaménager les accès pour personnes à mobilité réduite (création d'un rampe) entre le hall omnisport et les terrains de padel.

Depuis quelques années, les chèques sport existent au niveau communal et permettent de recevoir 50€ (qui s'ajoutent aux 50€ que la plupart des mutuelles octroient déjà), pour les jeunes (5 > 18 ans) qui s'inscrivent dans des clubs sportifs de la Région bruxelloise, agréés par l'Adeps ou son correspondant néerlandophone Bloso.





Daniel Soumillion, échevin de la Culture et Patrimoine

Bref survol des prochaines activités culturelles :

- **23.05 > 30.09.2024 – Exposition *L'Autre terre* (Jephan de Villiers)**

Magnifique exposition en cours dans le Parc Tournay-Solvay (Villa blanche) consacrée à Jephan de Villiers, artiste de renommée internationale qui a offert à la Commune l'œuvre *Âmes-oiseaux*, située dans le haut de l'avenue Georges Benoidt

- **12 juillet** : projection en plein air sur le parking de la Maison Haute du film *Chien de la casse*, dans le cadre de Bruxelles fait son cinéma.
- **12 juillet (et non le 11)** : Fête de la Communauté flamande
- **27 septembre** : Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Lors de la construction de l'Espace Paul Delvaux, l'artiste du même nom a offert à la Commune un tableau. Cette œuvre, au vu de sa valeur, est depuis conservée dans le coffre d'une banque. Elle ne pouvait être exposée dans les bâtiments communaux à cause des mesures importantes qui auraient dû être mises en place pour sa conservation et sa sécurité. Le conseil communal va signer en juin une convention de prêt temporaire à long terme, avec le musée Train World à Schaerbeek, de manière à permettre à tous de pouvoir enfin l'admirer. Ce tableau y sera dès le mois de septembre.



Culture
Cultuur

- 23/05 > 30.09.2024 – Exposition Tentoonstelling *L'Autre terre* (Jephan de Villiers)



- 12.07 – *Chien de la casse* (VO FR, st NL)



- Paul Delvaux, *Esquisse Watermael-Boitsfort 1905*
- 12.07 – Fête de la Communauté flamande Feestdag van de Vlaamse Gemeenschap
- 07 > 22.09 – Exposition Tentoonstelling « Bleu-Blauw »
- 27.09 – Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles Feest van de Fédération Wallonie-Bruxelles
- 12 & 13.10 – « Sentiers Tartare »: parcours d'artistes Kunstenarsparcours



Biblio & ludothèque de Watermael-Boitsfort





Réponses apportées par le Collège aux questions posées par l'Assemblée

Place Keym : herbes entre les dalles. Normal ?

Marie-Noëlle Stassart : nous avons conçu un projet pour que l'eau pluviale puisse être absorbée par le sol, et non refoulée dans les égouts. Il s'agit d'un système de gestion des eaux qui a pour conséquence de mettre en place certains dispositifs concrets. Parmi ceux-ci, figurent les joints ouverts entre les pavés. Certaines zones de la place sont faites de pavés très serrés les uns contre les autres sans joint de ciment ; d'autres ont les pavés placés de manière plus élargie pour que l'herbe puisse pousser entre ceux-ci. Il s'agit donc bien d'une volonté de voir l'herbe pousser et l'eau percoler. Cela contribue au fait que la place sera in fine davantage végétalisée que minéralisée

Remise en question du plan Good Move. Qu'est-ce que cela représente pour la Commune ?

Olivier Deleuze : à Watermael-Boitsfort, nous faisons du pratico-pratique. Nous nous méfions des grands plans, comme le Good Move. Comme nous avons le privilège d'habiter dans une petite commune, nous faisons les choses petit à petit et ponctuellement. Cela veut dire par exemple que la quasi-totalité des rues de Watermael-Boitsfort sont depuis longtemps à 30km/h. Cela se traduit dans les statistiques d'accidents routiers par un taux très bas (0 tué) sur nos routes. Parmi les infrastructures mises en place, il y a entre autres des casse-vitesses pour ralentir les voitures, des vélos-boxes pour les personnes ne pouvant garer leur vélo à leur domicile, le réaménagement de certaines rues (comme Heiligenborre) pour une traversée piétonne plus sécurisée... Pour nous, le Good Move, ce sont des actions ponctuelles et graduelles.

Marie-Noëlle Stassart : Ce plan ne se limite pas à des plans de circulation ; c'est aussi et surtout faire en sorte que dans les quartiers, les enfants puissent jouer et se promener, et se sentent bien, et ce sans être mis en danger par la circulation.

Avertir les habitants situés côté Coin du Balai des activités sportives organisées sur le boulevard, les empêchant de traverser.

Olivier Deleuze : Effectivement, le boulevard du Souverain va encore être le lieu de toute sorte de compétitions sportives. Nous essayerons de vous avertir à l'avenir. N'hésitez pas à regarder notre site internet ou à vous abonner à notre page Facebook. Nous sommes entre Ixelles et Auderghem. Si un événement passe d'une commune à l'autre, Watermael-Boitsfort ne peut interdire logiquement le passage sur son territoire.

Arrêts de bus : remplacer les bordures par d'autres inclinées, pour faciliter l'accès aux PMR

Marie-Noëlle Stassart : nous sommes conscients de ce problème. C'est la STIB qui petit à petit procède au renouvellement des arrêts et aux nouveaux aménagements, sous l'impulsion des services communaux. Cela a été fait à la gare de Boitsfort. Prochainement, durant cet été, ce sera la tour de la rue du Loutrier, au niveau de l'entrée du CPAS. Nous sommes en réflexion avec la STIB par rapport à l'abribus Heiligenborre.

Rue de l'Hospice communal et le projet de construction

Marie-Noëlle Stassart : Le Collège a délivré un refus du premier projet. Ceci a été motivé par plusieurs raisons, notamment le fait que réutiliser les bâtiments existants serait une bonne



idée. Si un autre projet revient, nous insisterons toujours sur ce point en particulier. Pour le moment, aucun projet n'est prévu.

Quand Watermael-Boitsfort sera une commune avant-gardiste avec des urinoirs pour femmes ?

Marie-Noëlle Stassart : en effet, je suis d'accord avec vous. Les urinoirs pour femmes manquent. Pour en avoir, trois moyens existent : 1°. des toilettes sèches qui nécessitent un gros budget et des ressources humaines pour l'entretien ; 2°. demander aux HoReCa d'ouvrir leur porte à tout qui veut (c'est le cas place Keym grâce au Budget Participatif : les endroits sont reconnaissables par un autocollant) ; 3°. installation de nouvelles toilettes publiques. Pour cette dernière catégorie, une toilette va s'installer sur la place Wiener, près du skatepark. Elle pourra être utilisée lors du marché, par les jeunes, les navetteurs... Installer une toilette dans l'espace public n'est pas chose simple : il faut l'installer, l'alimenter, l'entretenir...

Mix : organisation de concerts et nuisances sonores.

Samantha Crunelle : Nous avons déjà rencontré différents gestionnaires. Une nouvelle rencontre est prévue d'ici peu. Dans le projet initial, le Collège avait veillé à ce qu'une série de normes urbanistiques et environnementales soient respectées. Mix est un chouette projet, qui rassemble plusieurs exploitants. Notre job va être de leur rappeler les règles et le cadre. Si vous subissez des nuisances sonores, n'hésitez pas à contacter le service Environnement (environnement@wb1170.brussels) qui fait la médiation avec Bruxelles Environnement.

Des activités extérieures sont organisées ponctuellement et pas structurellement. Nous ne sommes pas au courant de leur programmation. Le but est de travailler avec les exploitants pour qu'ils comprennent les éventuelles nuisances et leur rappeler la présence des riverains. Des normes bruit doivent être respectées de jour comme de nuit. Passées 22h et même en journée, il est évident que la police peut être appelée comme pour tout type de nuisance.

Olivier Deleuze : Comme le Mix est entouré de plans d'eau, le bruit est amplifié. De toute façon, le Règlement général de Police s'applique à tout le monde, à eux comme à vous !

« Tramification » du bus 95 : qu'en est-il ?

Olivier Deleuze : nous ne voulons pas d'un système où il faut changer de transport en commun entre le terminus boitsfortois et le centre-ville. Le grand avantage du bus 95 est de pouvoir aller en ville de terminus à terminus, sans rupture de charge. Nous voulons garder le même confort, sans devoir changer de transport d'ici au centre-ville ! Avec la « tramification », il est impossible que le tram arrive jusqu'au centre de Watermael-Boitsfort. Si « tramification » il y a, le tram irait jusqu'au cimetière d'Ixelles, pour ensuite se transformer en bus. Pour nous, c'est non.

Avenue Delleur :

- **Replantation des arbres abattus. Quid ?**
- **Piste cyclable sur le trottoir ne pourrait-elle pas devenir un simple trottoir ?**

Marie-Noëlle Stassart : La Région a introduit une demande de permis d'urbanisme pour pérenniser les pistes cyclables présentes sur la chaussée. La Commune lui a demandé lors de l'introduction du dossier deux choses : la première est de ne pas oublier d'y insérer la replantation des arbres malheureusement abattus ; et la seconde est de rénover les trottoirs existant sur lesquels vont les trottinettes. La replantation et la rénovation du trottoir font partie de la même demande. Nous arrivons maintenant à la fin du processus : le permis devrait être délivré fin juillet. À partir de ce moment-là, auront lieu une mise en œuvre des arbres, un repavage des vieilles pistes cyclables et un réaménagement de l'ensemble des carrefours qui jalonnent cet axe-là depuis l'Hippodrome.



Est-ce qu'une augmentation du précompte immobilier est-elle prévue ?

Jean-François de Le Hoye : ce n'est jamais de gaieté de cœur que nous augmentons les impôts. La situation financière de Watermael-Boitsfort est très saine : la trésorerie est suffisante ; les dettes sont faibles par rapport aux autres communes ; des réserves sont disponibles pour faire face à des coups durs et le compte 2023 a été voté à l'unanimité le mardi 18 juin dernier. Il n'y a donc aucune raison d'augmenter les impôts vu la situation actuelle. Tout cela dépendra aussi de la prochaine majorité.

Pourquoi extension des zones bleues ?

Olivier Deleuze : Ma réponse ne va pas vous plaire. Dans 10 ans, tout Watermael-Boitsfort sera fort probablement en zone bleue. Pourquoi ? Notre commune avec Auderghem est la dernière à avoir des rues où l'on peut se garer sans horodateur, sans zone bleue. Graduellement les communes voisines ont des horodateurs ou des zones bleues, et donc les automobilistes se mettent dans les quartiers limitrophes qui n'ont pas de zone bleue. Par conséquent, les habitants de ces quartiers limitrophes avaient des soucis pour se garer près de chez eux. La Commune, pour contrer cela, a introduit des zones bleues. Mais ces zones bleues déplacent le problème plus loin dans la commune. C'est un peu comme une tache d'huile. Il y a deux ans, les zones bleues ont été étendues pour résoudre le problème des voitures ventouses. Ces extensions ont déplacé le problème, ce qui nous a conduits à faire de nouvelles extensions (rues des Garennes, Béguinettes, des Trois Tilleuls...). Il y a donc une extension graduelle des zones bleues demandée par un certain nombre d'habitants. Le choix à faire par la commune est le suivant : jusqu'où étendons-nous ? quel nombre d'habitants avons-nous besoin pour procéder à une extension ? Si on étend trop vite, les riverains qui habitent loin des zones bleues ne vont pas être contents des extensions, et si on va trop lentement, ils vont nous dire qu'ils ne trouvent plus de place pour se stationner !

Une carte de dérogation coûte 15€/1^{er} voiture. En effet, il y a le problème des visiteurs : jusqu'à 18h, ils doivent mettre un disque bleu et changer de place toutes les deux heures, ou bien ils peuvent bénéficier des cartes de visiteur (avec code SMS).

Talus rue des Trois Tilleuls : danger avec des arbres qui tombent. Que faire ?

Cathy Clerbaux : Ce talus est géré par Bruxelles Environnement. Nous avons déjà reçu plusieurs plaintes. En général, nous les transmettons aux jardiniers de la commune qui à leur tour les transfèrent à Bruxelles Environnement. Nous allons refaire un rappel et insister sur le fait que les habitants sont inquiets ; nous ne pouvons pas faire davantage.

Organisation de barbecues. Comment officialiser une fête des voisins ?

Marie-Noëlle Stassart : Pour organiser des événements entre voisins, il y a deux possibilités : d'une part, contacter le secrétariat communal à event@wb1170.brussels et demander une réservation de voirie ; et d'autre part, transformer votre rue en rue réservée aux jeux. Ce dispositif a été mis en place pour bloquer votre rue de manière récurrente (1 jour par mois ou plus). Il nécessite de remplir quelques documents et d'avoir l'accord de 65% de vos voisins.

Ponts Élan et Arcades : tags. Comment les éviter ?

Cathy Clerbaux : le pont Élan a été rénové et taggué aussi vite. Nous avons un projet d'organiser effectivement une ou des peinture(s) pour éviter les graffitis. Nous espérons pouvoir mettre cela en œuvre d'ici les prochains mois. Avant nous n'avions pas beaucoup de budget pour nettoyer les tags mais maintenant nous en avons un. Pour le pont Élan, le projet doit se faire avec Infrabel et la SNCB. Il faut bien coordonner le nettoyage et la peinture ; ne pas laisser de temps entre l'un et l'autre pour éviter l'arrivée de nouveaux tags.



Agora Georges Benoidt : où en est le dossier ?

Samantha Crunelle : Ce dossier est travaillé conjointement entre autres avec le Budget participatif. Le dossier repasse à la séance du Collège du 24 juin pour une série d'aspects. Le projet comporte plusieurs points dont un nouveau revêtement de sol du terrain de basket, de nouveaux panneaux de basket... Une attention particulière est mise pour choisir des matériaux qui atténuent au mieux le bruit. Le dossier est long car nous avons besoin d'un permis étant donné que le terrain se trouve dans une zone classée. URBAN nous a rappelé que des permis pour les travaux envisagés étaient nécessaires. La dimension « bruit » est une préoccupation constante dans ce dossier. Pour l'été, de nouveaux engagements sont prévus pour animer et encadrer les jeunes qui fréquentent l'agora. Les horaires d'accès sont du lever au coucher du soleil. En cas de non-respect du bruit ou des horaires, la police peut être appelée.

Drève du Duc : augmentation de la circulation, vitesse excessive, voitures sur trottoir, passage régulier de gros camions

Marie-Noëlle Stassart : La drève du Duc a vu ses couches d'asphalte se superposer, ses trottoirs sont dégradés comme beaucoup dans la commune, les cyclistes y sont nombreux pour rejoindre les écoles, le passage des camions y est important en raison du chantier du RER... Le trafic y est intensifié aussi depuis la fermeture du tunnel Léonard. La drève du Duc subit de nombreuses nuisances.

Dans la commune, nombreux sont les trottoirs à refaire. Il est clair que nous devons maintenant avoir un plan de rénovation des trottoirs et y mettre les budgets nécessaires pour enfin s'occuper des piétons. Durant cette législature, nous avons entre autres refait pour les piétons la place Keym, la rue des Pêcheries, 4 rues dans Le Logis-Floréal... Pour rénover le dernier tronçon de l'avenue Emile Van Becelaere (800m), cela a coûté 1.000.000€. Il faut bien analyser les lieux où nous voulons intervenir. Quand nous voulons rénover des trottoirs sur une longueur de plus de 5m, nous sommes aussi confrontés à des problèmes urbanistiques : en effet, Urban nous oblige à les mettre à une largeur réglementaire de 2m. Mais dans nos petites rues, c'est compliqué ! Imaginez la drève du Duc : nous devrions être obligés de mettre les trottoirs à 2m de large de part et d'autre. Il faudrait alors revoir le profil en entier, revoir les parkings et la mettre en sens unique... Nous sommes là face à de véritables problématiques !

Cafétéria du Calypso : toujours fermée. Possible de l'ouvrir pour avoir vue sur la piscine ?

Jean-François de La Hoya : L'histoire de cette cafétéria est longue. La buvette sous les tribunes et la cafétéria sont louées à la société AB InBev qui sous-loue à deux exploitants. Un des deux exploitants (celui de la cafétéria) a fait faillite. Depuis lors, AB InBev est tenu de trouver un nouvel exploitant ; il le cherche. Des candidats se sont proposés mais aucun accord n'a abouti. De son côté, la commune avait montré une très grande ouverture : elle était prête à baisser le loyer demandé à AB InBev pour que cet endroit soit ouvert et accessible. La Commune a demandé aussi à AB InBev la possibilité de prévoir une espace avec vue sur la piscine, avec quelques tables et chaises. Ceci lui a été refusé. Dans le droit du bail, quand le bien est loué (dans ce cas il est donc loué à AB InBev), le propriétaire ne peut pas y rentrer sans l'accord du locataire. Bonne nouvelle : ce contrat peut être rompu tous les 5 ans, et la prochaine échéance est prévue début 2025. Au niveau de l'asbl Parc Sportif, l'idée est de rompre ce contrat avec AB InBev pour relancer un projet avec un horeca, sauf si une autre solution voit le jour. Mais par contre, il faut s'assurer que la rupture avec la cafétéria n'impacte pas la buvette sous les tribunes (également louée à AB InBev).



Maison des Jeunes : pas de pédagogie, pas de projet

Samantha Crunelle : Ce n'est pas vrai. Ce qui se passe à la Maison des Jeunes est chouette ! Un conseil des jeunes existe : 4 jeunes viennent d'être élus au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale. Des permanences juridiques y sont organisées : cela répond au décret des maisons des jeunes. Les projets y sont nombreux et créatifs... Venez pousser la porte ! Des emplois ont été créés encore très récemment pour les jeunes. Ils travaillent dans des événements communaux et également au parc sportif. La Maison des Jeunes propose des activités variées et intéressantes.